

que l'on paraît aussi avoir trop à cœur c'est d'enseigner beaucoup de matières à la fois, renversant ainsi le principe "*paucia sed bene.*" Les écoles manquent encore dans beaucoup d'endroits de plusieurs objets indispensables, tels que tableaux, cartes géographiques, surtout d'un arrangement intérieur convenable. Les maisons sont généralement trop petites, bâties avec peu de soin, dépourvues de tout embellissement extérieur, et manquent souvent de tribune pour le maître, de bancs et de tables convenablement construits pour les élèves. Les instituteurs souffrent encore dans plusieurs localités du retard apporté au paiement de leurs traitements.

Or, quelles sont les mesures les plus propres à vaincre ces obstacles ? à placer nos écoles dans cet état d'efficacité où tous désirent les voir ? Je me permettrai d'en indiquer ici quelques-unes.

1o. La principale est l'augmentation de la subvention des écoles communales, d'au moins une moitié, sans toutefois rendre obligatoire un accroissement semblable dans les contributions locales. L'insuffisance des ressources pécuniaires, est certainement la cause la plus évidente des inconvénients dont souffrent nos écoles. On sent partout le besoin d'accroître le salaire de l'instituteur, de réparer, d'améliorer, et d'embellir les maisons d'école; de les munir d'une foule de choses qui leur manquent, mais il faut renoncer à tout cela faute de moyens. Le peuple, comme je l'ai dit en commençant, fait généralement sa part des sacrifices, il se cotise librement et autant qu'on peut l'espérer. Que le gouvernement agisse donc de même ! Qu'il ouvre donc la main avec une liberalité digne du grand œuvre de l'instruction publique, et qu'il ne laisse donc plus languir péniblement la jeunesse du pays dans la voie de la science ! S'il est vrai que le sol rend à proportion de ce que l'on y dépense, n'est-il pas également vrai que l'argent dépensé pour promouvoir l'éducation sera plutôt un placement avantageux qu'un sacrifice ?

2o. Une autre mesure à laquelle j'attache beaucoup d'importance c'est l'adoption d'une série de livres de lectures pour nos écoles. On peut dire qu'il n'y a aujourd'hui qu'un seul livre de lecture, c'est le *Deroir du Chrétien*. Ce livre est en effet excellent, il est même indispensable pour ce qui concerne l'éducation religieuse. Mais outre que l'on doit songer à l'éducation séculière, après deux ou trois ans d'école il n'y a pas un élève qui ne l'ait lu et relu dix fois; il perd donc ainsi de son intérêt et l'élève cesse d'éprouver de l'attrait pour la lecture. Il lit non plus dans l'espoir de satisfaire sa curiosité naturelle, d'apprendre quelque chose de nouveau, mais uniquement par routine et pour s'acquitter de la tâche qu'on lui impose. Comment peut-il de cette manière acquérir le goût de la lecture et de l'instruction ? Il ne peut que le perdre. Et en effet on voit très peu de jeunes gens qui après être sortis des écoles s'occupent de s'instruire, et se procurent des livres ou des journaux. La plupart semblent être contents de pouvoir dire adieu impunément à leurs livres. M. Lanctot recommande ensuite la publication d'une série des livres des écoles nationales d'Irlande. Il termine par insister sur la nomination d'un conseil de l'instruction publique, et sur la subdivision des districts d'inspection, trop étendus tels qu'ils sont actuellement, et suggère que des instituteurs soient nommés inspecteurs.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur GERMAIS.

Je suis heureux de pouvoir dire que le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles, dans mon district d'inspection cette année, est beaucoup au-dessus de celui des années précédentes. Les commissaires montent aussi plus de zèle pour se procurer les services d'instituteurs et d'institutrices plus capables, et il s'est opéré sous ce rapport un grand changement dans le cours de l'année écoulée. Plusieurs municipalités so sont signalées, d'une manière toute particulière et les hommes dévoués qui ont pris dans chacune d'elles l'initiative du progrès en recueillent les fruits, non seulement dans les conséquences de leur succès, mais encore dans l'estime et la considération que leur accordé aujourd'hui la masse des habitants, plus éclairée et mieux disposée qu'elle ne l'était naguère.

Il est bien certain qu'il y a encore des écoles qui laissent beaucoup à désirer, mais le nombre en diminue toujours. Si je compare l'état dans lequel j'ai trouvé ce district lors de ma nomination à ce que je vois aujourd'hui, je trouve qu'il est bien étonnant qu'en si peu de temps l'esprit d'ordre et de discipline, qui y était à-peu-près inconnu, ait pu s'y établir.

Dans tout mon district on a montré une disposition générale à se conformer aux avis de votre département, et à concourir aux réformes et aux améliorations dont vous avez pris l'initiative. Ce

district a fourni déjà à l'école normale Jacques-Cartier, pas moins de huit élèves. Sur ce nombre, six, revenus dans leurs paroisses, enseignent avec des traitements qui montrent l'appréciation que l'on a su faire de leurs efforts et de leur succès. La caisse d'économie, malgré les modiques revenus des instituteurs et la pénurie des temps, compte dans ce district un grand nombre d'abonnés. Il en est de même du *Journal de l'Instruction Publique*. Il me semble cependant que l'on devrait prendre quelque mesure pour augmenter la circulation de cet excellent périodique. J'ai remarqué un changement très favorable chez les instituteurs et les institutrices qui le lisent assidument. Il me semble que puisque le gouvernement ne peut point le fournir gratuitement à chaque école, les commissaires devraient s'y abonner pour chaque instituteur et forcer ceux-ci à s'y abonner. La modique somme d'un écu qu'il faudrait retenir sur chaque salaire ne serait rien comparé aux résultats. Mais il vaudrait certainement beaucoup mieux que la commission des écoles, dans chaque municipalité, s'abonnât pour le nombre d'exemplaires voulus.

On a aussi compris dans mon district toute l'importance des conférences des instituteurs, et l'on n'a point tardé à y organiser une section de l'association de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier. Je me suis efforcé de faire valoir aux yeux des instituteurs, dans la première conférence qui s'est tenue, les avantages qui résulteraient de l'échange de leurs connaissances, des fruits de leur expérience et de ces bons rapports qui doivent contribuer à créer chez eux cet esprit de corps, si propre à relever leur profession de l'état d'abaissement où le public a souffert qu'elle restât si longtemps. Je les ai trouvés disposés à s'entendre et à faire quelques sacrifices pour pouvoir se réunir au moins plusieurs fois l'année. Cependant je dois dire que la pauvreté d'un grand nombre d'entre eux met à ces réunions un obstacle bien difficile à surmonter. Pour leur donner une preuve de ma bonne volonté et contribuer pour ma part aux frais de la conférence, je me suis permis de leur offrir une frugale collation, qui a été acceptée par eux avec une cordialité égale à celle que j'y mettais, et nous a fourni à tous une diversion agréable et proprie à resserrer les liens fraternels qui doivent unir les membres d'une aussi noble profession. Les associations d'instituteurs me semblent avoir un droit aux secours de la législature au moins égal à celui qui a été reconnu en faveur des instituteurs d'artisans. Ceux qui forment la jeunesse du pays ont autant de droit que toute autre classe de citoyens à se procurer les moyens d'entretenir et d'augmenter leurs connaissances, de retremper leur zèle et leur courage, et de s'entraider mutuellement de leurs conseils. On ne voit donc pas pourquoi les associations d'instituteurs ne recevraient point, comme les instituteurs d'artisans une subvention annuelle du parlement ou du département de l'instruction publique.

Les subventions faites aux écoles modèles sur le fonds de l'éducation supérieure produisent les plus heureux résultats. Il n'y a pas moins de huit de ces écoles dans mon district; elles sont bien dirigées et bien appréciées. Les municipalités font avec plaisir les sacrifices nécessaires pour obtenir la subvention spéciale pour cet objet, et il est facile de voir l'impulsion que donnent les écoles modèles aux écoles élémentaires elles-mêmes. C'est au moyen des écoles modèles que se forment les hommes éclairés et amis de l'éducation, en dehors des professions libérales qui, elles, se recrutent, comme on sait, dans nos collèges.

Je vous ai déjà signalé les efforts qui avaient été faits, dans mon district, pour la construction de bonnes maisons d'école, et la disposition assez générale que l'on montre à réparer et à entretenir les anciennes. Cependant, il est difficile de faire plus que l'on a fait jusqu'ici, et une subvention particulière pour cet objet, telle que vous l'avez recommandée, serait d'un grand secours. Je joins à mon rapport un tableau des maisons d'école qui appartiennent aux commissaires ou aux syndics, indiquant les matériaux dont elles sont faites, leurs dimensions, leur valeur actuelle, par quels moyens elles ont été faites et la manière plus ou moins satisfaisante avec laquelle elles sont entretenues.

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles a considérablement augmenté cette année ainsi que le chiffre de l'assistance moyenne. L'indifférence des parents dans certains cas, le besoin réel qu'ils ont aussi des services de leurs enfants à la maison, causent cependant encore beaucoup d'absences, déplorables par le retard qu'elles apportent aux progrès non seulement des élèves absents, mais encore de toute la classe, par la perturbation que cela cause dans l'enseignement. Le maître perd une grande partie de son temps à vouloir reprendre toutes ces études interrompues, et il ne sait plus quelle division faire de ses classes avec des élèves qui les suivent si irrégulièrement. Je ne désespère point cependant de voir ce mal diminuer à mesure que les écoles normales nous formeront des sujets propres à l'enseignement.